

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

L'état féodal des terres de chaque paroisse

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 2 900 titres à ce jour. « J'ai tenu à indiquer l'état féodal des terres de chaque paroisse, précise l'auteur, estimant que propriétaires et fermiers ne seraient pas fâchés de savoir quelle était jadis la situation de leurs terres à ce point de vue. Je me suis étendu longuement sur les institutions, si mal connues, de l'ancien régime ; et sur les tribulations de l'époque révolutionnaire, qui a laissé de si terribles souvenirs chez nous. Les faits de cette période mouvementée ont été si souvent défigurés, ils ont donné lieu à des légendes parfois si opposées à la vérité, que j'ai cru devoir donner



à l'Histoire de la Révolution dans la région fougèraise, un développement disproportionné [...] Puissent ces efforts de vulgarisation inciter nos concitoyens à s'intéresser plus encore au passé et aux monuments de leur pays. Connaissant mieux leur *petite patrie*, ils l'aimeraient davantage, la quitteraient plus difficilement, y reviendraient plus volontiers ; et le plaisir même de leurs promenades *chez eux*, s'en trouverait certainement décuplé ; c'est pour cela que, non content de parler de la région fougèraise, j'ai tenu à donner quelques notions sur les régions avoisinantes. »

FEUILLE PÉRIODIQUE D'INFORMATION - N°831 – 12 février 2010

Bientôt réédité

Notions d'histoire et d'archéologie pour la région de

FOUGÈRES

par **Émile PAUTREL**

Une place forte défendant les frontières de la Bretagne

La création de Fougères remonte au Moyen Âge. Son château, dont la première mention date de la fin du X^e siècle, simple fortification de bois à l'époque, dominait la vallée du Nançon et les marais. Il fut ensuite prolongé par une muraille qui ceinturait la ville et devint une place forte défendant les frontières de la Bretagne. Symbole de la baronnie, il fut l'enjeu de luttes incessantes pendant plusieurs siècles. Anglais et Français se disputèrent la ville jusqu'en 1488, date de la

célèbre bataille de Saint-Aubin-du-Cormier. De nombreuses activités se développèrent sur les rives du Nançon : la tannerie, la draperie et la teinture, notamment. Les moulins furent utilisés pour le travail du cuir, du chanvre, du lin et pour la fabrication du papier. À la fin du XIX^e siècle, la ville développa l'industrie de la chaussure avec une soixantaine d'usines qui accrurent considérablement la population et furent à l'origine de la création du quartier Bonabry. François-René de Chateaubriand vint souvent rendre visite à ses trois sœurs qui habitaient dans la région ; il y vendit des bas de fil en 1790 pour payer ses dettes. Honoré de Balzac y puisa, pendant quelques semaines, les éléments qui lui permirent d'écrire *Les Chouans* ; il envisagea même de briguer le mandat de député. Victor Hugo découvrit la ville au bras de Juliette Drouet, native de Fougères.

La constitution et l'administration bretonnes

Le livre premier traite des différentes périodes de l'histoire de la région fougèraise. Il débute avec la période préhistorique (les peuples, les objets, les dolmens, les menhirs, les druides, la civilisation gauloise), puis la période gallo-romaine (la conquête romaine, les villes et les voies, le christianisme), la période franque (les rois mérovingiens, la conquête carolingienne), la période bretonne (l'extension et le partage du royaume breton, Gurvent, comte de Rennes, la seigneurie de Mayenne, Méen I^{er} de Fougères, la constitution de la baronnie de Fougères, la guerre de Cent Ans, la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier...). L'auteur continue avec la période française (les cessions de la baronnie et des châtellenies, le protestantisme, les pillages, Richelieu, Fougères aux XVII^e et XVIII^e siècles), la période révolutionnaire (les cahiers de doléances, la nuit du 4 août et les privilèges bretons, la révolte de la Saint-Joseph en 1793, les vendéens, la Terreur, les chouans, le Directoire, Bois-Guy.) et termine avec la période contemporaine (le Consulat, la Restauration, Louis-Philippe, la guerre de 1870). Le deuxième livre est consacré à l'Ancien Régime dans la région fougèraise (avec l'étude de trois régimes : féodal, ancien et moderne, les seigneurs, les droits, les redevances, les familles notables et les personnages remarquables), la constitution et l'administration bretonnes (les états, le parlement, les institutions municipales, la dîme, le clergé, les fêtes, l'instruction, la justice), l'industrie, le commerce, les corporations, les salaires, les prix... Le livre troisième présente des notices sur soixante-cinq paroisses et leurs environs. Le dernier livre, la partie archéologique, étudie les fortifications de terre, les styles des édifices et du mobilier, les monuments remarquables dans la ville et dans les campagnes, les châteaux forts, les croix et les calvaires, la numismatique et les noms anciens de lieux.

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**

**UNE COLLECTION UNIQUE EN
FRANCE DE 2903 TITRES**

**42 TITRES SUR
L'ILLE-ET-VILAINE**

**Renseignements au
03 23 20 32 19**

NOTIONS D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE POUR LA RÉGION DE FOUGÈRES

Si l'histoire de la région de Fougères commença véritablement avec la conquête de l'Armorique par Jules César, la venue des Bretons qui avaient abandonné leur grande île aux Saxons et aux Scots, pour s'établir dans la presqu'île armoricaine, ruinée et dépeuplée par les Barbares, fonda *la petite Bretagne* et plus tard, le traité d'indépendance de 846 marqua la naissance de la Bretagne, qui ne comprenait alors ni Rennes, ni Nantes. La famille de Fougères présida aux destinées de la ville pendant près de trois siècles avant que la maison de Lusignan, descendant des comtes de Poitiers qui prétendaient tirer leur origine de la fée Mélusine, moitié femme, moitié serpent, ne lui succède. Systématiquement convoitée par les rois de France, la ville fut assiégée et se rendit au commandant de la Trémoille, qui quelques jours plus tard, vainquit l'armée bretonne à Saint-Aubin-du-Cormier. Le traité signé au château du Verger, le 21 août 1488, fit de Fougères, Saint-Aubin, Dinan et Saint-Malo, des possessions royales ; les quatre villes devenaient ainsi françaises bien avant le reste de la Bretagne. Dès 1775 commencèrent les premiers conflits entre la noblesse et le tiers-état, à l'assemblée des États de Bretagne. À Fougères et dans la région, la plupart des médecins, juges, avocats et procureurs se mobilisèrent et des centres se créèrent pour former de futurs révolutionnaires, notamment au Pont dom Guérin en la Bazouge-du-Désert, avec le concours des moines de Savigny. Si certaines paroisses rurales adoptèrent facilement les idées nouvelles, comme Saint-Marc-le-Blanc, Baillé ou Saint-Christophe-de-Valains, d'autres se montrèrent plus réfractaires et attachées aux vieilles traditions, comme Fleurigné, Beaucé ou la Chapelle-Janson. Le marquis Tuffin de la Rouërie, natif de Fougères, semble avoir été l'initiateur et le promoteur des révoltes de l'Ouest, des guerres de la Vendée, comme de la chouannerie. Le décret de la Convention du 25 février 1793, ordonnant le recrutement de 300 000 hommes fut l'occasion d'un soulèvement surnommé la Révolte de la Saint-Joseph, près de Landéan, au cours duquel le jeune Aimé du Bois-Guy révéla sa stature de chef. La région souffrit alors de multiples violences qui émanaient tout autant des révolutionnaires que des chouans.

**Rédition du livre intitulé *Notions d'histoire et d'archéologie pour la région de Fougères*, paru en 1927.
Réf. 1331-2903. Format : 14 x 20. 824 pages. Prix : 98 € Parution : mars 2010.**

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou à la Maison de la Presse et chez tous les libraires de Fougères.



Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...
<http://www.histo.com>

*Bulletin
de
souscription*

à retourner à :

Le Livre d'histoire

17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution mars 2010
1331-2903

Nom

Adresse

.....

.....

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Expirant le : | | | | | Téléphone (obligatoire) : | | | | | Signature : | | | | |

Je commande « NOTIONS D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE POUR LA RÉGION DE FOUGÈRES » :

..... ex. au prix de 98 €.....

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 €- 2 ex. 7 €- 3 ex. 8 €.....

*Je souhaite recevoir votre catalogue général 2010 (364 pages)
- 2 870 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....*

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.